



PORTAIL DES  
SUBVENTIONS DE  
LA METROPOLE

**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT**  
**Espace USAGER**

**Comment se connecter ?**

## Table des matières

---

<b>Préalable</b> .....	2
<b>Authentification sur le Portail des subventions de la Métropole</b> .....	3
1 <sup>er</sup> cas - Aucune demande de subvention Métropole n'a été déposée et vous êtes la première Personne de la structure à vous connecter.....	3
2 <sup>ème</sup> cas - Une demande de subvention a déjà été déposée ou le Tiers à déjà été créé. Vous souhaitez créer votre propre compte rattaché à la structure. (Structure existante) .....	6
3 <sup>ème</sup> cas - Vous avez déjà créé un compte et vous souhaitez vous connecter pour déposer une demande de subvention .....	10
Vous avez oublié votre mot de passe. ....	12
<b>Déposer une demande</b> .....	13

# Préalable

---

## Connexion

Il convient de disposer **d'un compte utilisateur** sur le « Portail des subventions de la Métropole » pour pouvoir créer une demande de subvention.

Ce compte comprendra :

- Un identifiant (de 6 à 32 caractères lettres et/ou chiffres),
- Un mot de passe (10 à 20 caractères, avec au moins 3 éléments parmi les 4 suivants : majuscule, minuscule, chiffre, caractère particulier),
- La civilité, nom et prénom,
- Une adresse mail.

À tout moment, il est possible de récupérer ses identifiants (lien « Récupérer mes identifiants de connexion »).

Le site est optimisé pour l'Internet Explorer 11, Edge, Firefox et Chrome.

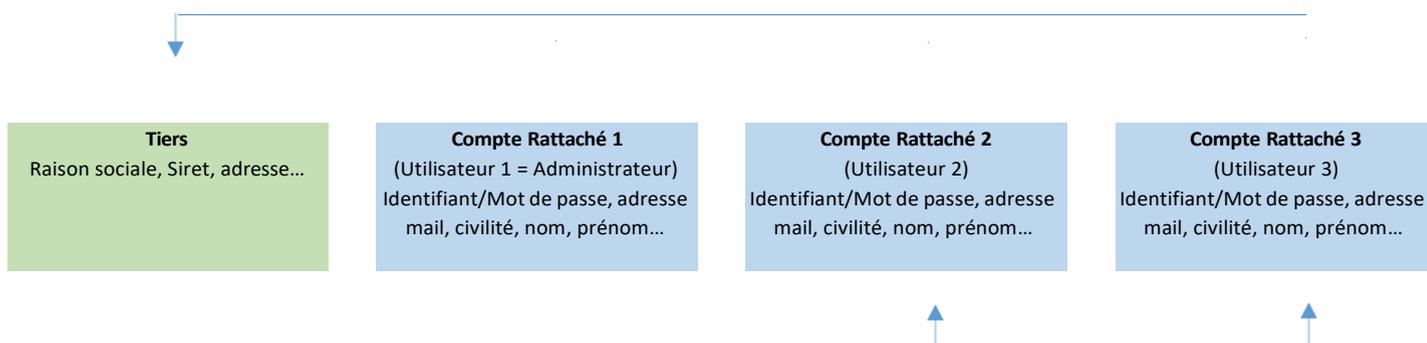


Le « **Tiers** » correspond à l'identité de la structure. Il est possible de rattacher plusieurs comptes sur un même tiers.

Chaque compte peut suivre et déposer des demandes d'aide au titre du « Tiers » auquel il est rattaché.

### Notions de « Tiers », « compte administrateur » et « compte rattaché » :

Un compte Tiers peut être lié à un ou plusieurs comptes rattachés



Le compte administrateur est responsable de la gestion des comptes rattachés

# Authentification sur le Portail des subventions de la Métropole

## 1<sup>er</sup> cas - Aucune demande de subvention Métropole n'a été déposée et vous êtes la première personne de l'association ou de la commune à vous connecter

Vous vous rendez sur le site de la métropole « demande de subvention » : [subventions.ampmetropole.fr](https://subventions.ampmetropole.fr)

Puis cliquer sur « Portail des subventions métropolitain »



MÉTROPOLE MISSIONS GRANDS PROJETS ACTUALITÉS NOUS CONTACTER

BUDGET VOTÉ, AUCUNE HAUSSE D'IMPÔTS, DETTE EN BAISSE, NOUVEAUX PROJETS APPROUVÉS... LA MÉTROPOLE CONTINUE D'ACCÉLÉRER !

Les 240 conseillers métropolitains se sont réunis, jeudi 7 décembre après-midi, pour échanger et s'exprimer sur 284 rapports soumis à leurs votes. Un budget particulièrement ambitieux, notamment en matière d'investissements dans les transports, a été adopté, e [...]

LIRE LA SUITE

EN UN CLIC

- GESTION DES DÉCHETS
- PLU DE VOTRE COMMUNE
- PORTS DE PLAISANCE
- ESPACE ACCOMPAGNEMENT HABITAT
- ESPACE PRESSE
- GUIDES, PUBLICATIONS & RAPPORTS
- DEMANDE DE SUBVENTION
- FERMETURE PROGRAMMÉE DE TUNNELS



MÉTROPOLE MISSIONS GRANDS PROJETS ACTUALITÉS NOUS CONTACTER

← FINANCES

## DEMANDE DE SUBVENTION

Accueil · Métropole · Les finances · Demande de subvention

PARTAGER

La Métropole Aix-Marseille-Provence regroupe 92 communes.

Les associations et organismes publics de son territoire ont la possibilité de solliciter un soutien numéraire via un outil numérique unique : le « [Portail des subventions métropolitain](#) ».

Pour une première connexion, cliquer sur « s'inscrire » à droite afin de créer votre compte.

## SE CONNECTER

BIENVENUE !

Vous n'avez pas de compte ? **S'INSCRIRE** >

Suite à une intervention technique, vous pouvez désormais utiliser votre compte Métropole Dans Ma Poche pour vous connecter. Si vous n'en avez pas, nous vous invitons à le créer pour vous connecter au service. Une fois votre compte créé, si vous avez enregistré la même adresse e-mail, vous pourrez retrouver l'historique de vos signalements.



Se souvenir de moi\* [Mot de passe oublié ?](#)

Renseigner les champs demandés et cliquer sur « Je suis un robot » puis sur « s'inscrire ». Ne pas sélectionner « Je suis un professionnel ».

## S'INSCRIRE

BIENVENUE !

Vous avez déjà un compte ? **SE CONNECTER** >



Les mots de passe doivent au moins avoir 10 caractères, une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.



Je suis un professionnel

Je ne suis pas un robot   
Confidentialité - Conditions

>

Un mail d'activation du compte vous est envoyé sur votre mail : cliquer sur le lien joint au mail pour l'activer.

Aux connexions suivantes, renseigner l'identifiant et le mot de passe, puis cliquer sur « se connecter ».

## SE CONNECTER

BIENVENUE !

Vous n'avez pas de  
compte ? **S'INSCRIRE** >

Suite à une intervention technique, vous pouvez désormais utiliser votre compte Métropole Dans Ma Poche pour vous connecter. Si vous n'en avez pas, nous vous invitons à le créer pour vous connecter au service Une fois votre compte créé, si vous avez enregistré la même adresse e-mail, vous pourrez retrouver l'historique de vos signalements

cecpti@hotmail.fr

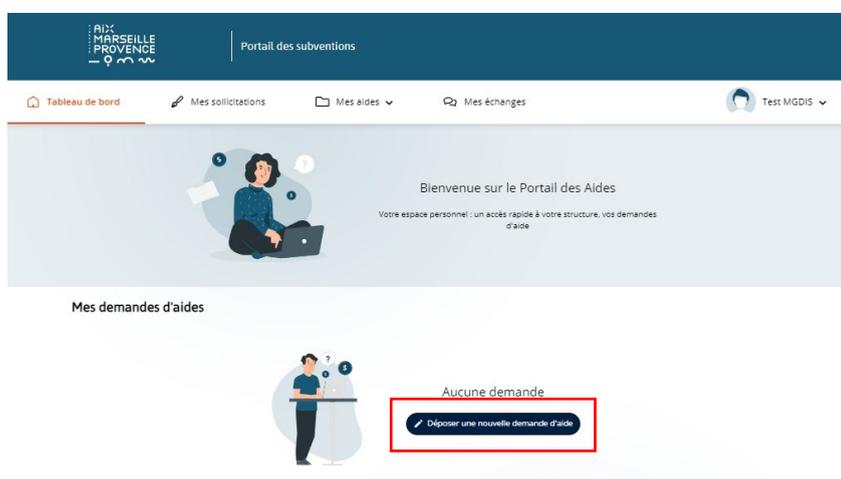
.....

Se souvenir de moi\*

[Mot de passe oublié ?](#)

**SE CONNECTER** >

Vous serez automatiquement redirigé sur « l'espace personnel ».



En premier lieu, vous devez créer votre « Tiers ».

Pour cela, déposez une nouvelle demande d'aide via le téléservice **Droit commun -Création de tiers** et saisissez les informations de votre structure (SIRET, adresse, représentant légal, ...).

**Une fois la demande de création de « Tiers » transmise, il est possible de déposer d'autres demandes sans avoir à renseigner les informations du tiers Le compte est le compte Administrateur de cette structure**

## 2<sup>ème</sup> cas - Une demande de subvention a déjà été déposée l'année précédente ou le Tiers à déjà été créé. Vous souhaitez créer votre propre compte et le rattacher à la structure.

Vous vous rendez sur le site de la métropole « demande de subvention » : [subventions.ampmetropole.fr](https://subventions.ampmetropole.fr)

Puis cliquer sur « Portail des subventions métropolitain »



The screenshot shows the website header with the logo 'LAMETROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE' and navigation links: 'MÉTROPOLE', 'MISSIONS', 'GRANDS PROJETS', 'ACTUALITÉS', and 'NOUS CONTACTER'. The main content area features a white box with a back arrow and 'FINANCES' text, followed by the title 'DEMANDE DE SUBVENTION'. Below this, there is a breadcrumb trail: 'Accueil • Métropole • Les finances • Demande de subvention'. A 'PARTAGER' button is visible on the right. The main text states: 'La Métropole Aix-Marseille-Provence regroupe 92 communes. Les associations et organismes publics de son territoire ont la possibilité de solliciter un soutien numéraire via un outil numérique unique : le « [Portail des subventions métropolitain](#) ».'

Pour une première connexion, cliquer sur « s'inscrire » à droite afin de créer votre compte.

## SE CONNECTER

BIENVENUE !

Vous n'avez pas de compte ? **S'INSCRIRE**

Suite à une intervention technique, vous pouvez désormais utiliser votre compte Métropole Dans Ma Poche pour vous connecter. Si vous n'en avez pas, nous vous invitons à le créer pour vous connecter au service. Une fois votre compte créé, si vous avez enregistré la même adresse e-mail, vous pourrez retrouver l'historique de vos signalements.

Adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi\*

[Mot de passe oublié ?](#)

Renseigner les champs demandés et cliquer sur « s'inscrire ». Ne pas sélectionner « je suis un professionnel ».

## S'INSCRIRE

BIENVENUE !

Vous avez déjà un compte ? **SE CONNECTER** ➔

Nom

Prénom

Adresse e-mail

Mot de passe

Les mots de passe doivent au moins avoir 10 caractères, une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.

Confirmer mot de passe

Je suis un professionnel

Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA  
Confidentialité · Conditions

**S'INSCRIRE** ➔

Un mail d'activation du compte vous est envoyé sur votre adresse mail : cliquer sur le lien pour l'activer.

Aux connexions suivantes, renseigner l'identifiant et le mot de passe, puis cliquer sur «se connecter».

## SE CONNECTER

BIENVENUE !

Vous n'avez pas de compte ? **S'INSCRIRE** ➔

dupon@gmail.com

\*\*\*\*\*

Se souvenir de moi\* [Mot de passe oublié ?](#)

**SE CONNECTER** ➔

\*En choisissant de cocher "se souvenir de moi", vous pourrez accéder à votre compte sans avoir à vous authentifier pendant une durée de 3 mois. Vous pouvez à tout moment mettre fin à l'authentification prolongée depuis le bouton déconnexion. Si vous utilisez un ordinateur public ou partagé, nous vous conseillons de vous déconnecter de votre compte dès la fin de votre navigation et en particulier si vous avez activé l'accès rapide en 1 clic.

Vous serez ensuite automatiquement redirigé sur votre espace personnel.

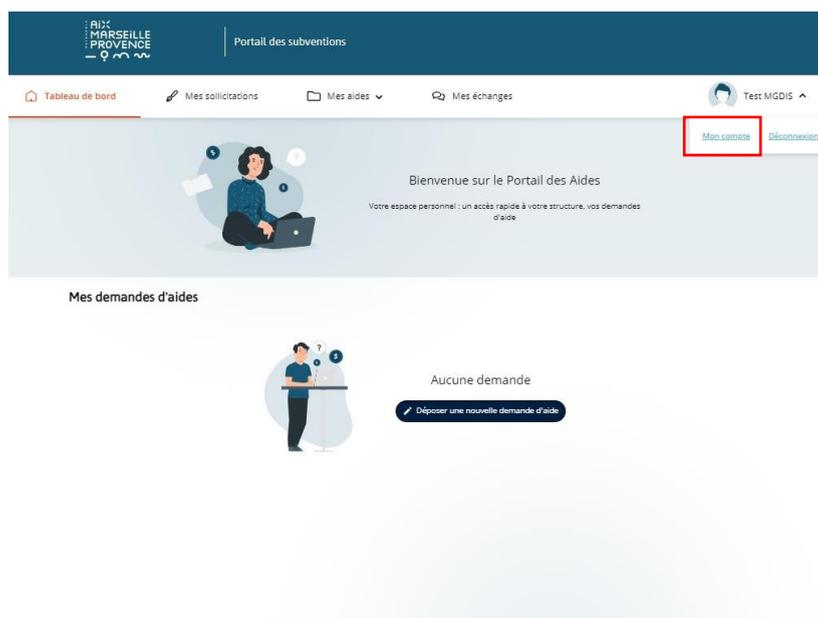
AIX MARSEILLE PROVENCE | Portail des subventions

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes échanges | Test MGDIS

Bienvenue sur le Portail des Aides

Votre espace personnel : un accès rapide à votre structure, vos demandes d'aide

Pour commencer la procédure de rattachement, vous devez sélectionner votre compte en haut à droite et sélectionner « Mon compte ».



Puis sélectionner « Me rattacher à un tiers ».

[Valider](#)

- Rattachement à un tiers existant

Si vous souhaitez être rattaché à un tiers existant, afin de le représenter ou d'indiquer que vous êtes ce tiers, suivez la procédure de rattachement.

[+ Me rattacher à un tiers](#)

Vous devrez choisir une famille de « Tiers » (association ou commune) puis saisir le numéro de Siret. La pièce justificative à joindre est à l'appréciation de la structure.

La demande de rattachement sera alors transmise à l'administrateur de votre structure (il s'agit du premier compte créé pour votre structure).

**RATTACHEMENT À UN TIERS EXISTANT**

Veuillez saisir les informations nécessaires permettant de définir le tiers auquel vous souhaitez vous rattacher.

- Généralités

Je suis ou je représente un(e) \*

- Le tiers auquel je souhaite me rattacher

SIRET \*

- Pièce justificative d'identité

Après validation de ce rattachement par le compte administrateur de la structure, vous recevez un mail de confirmation.

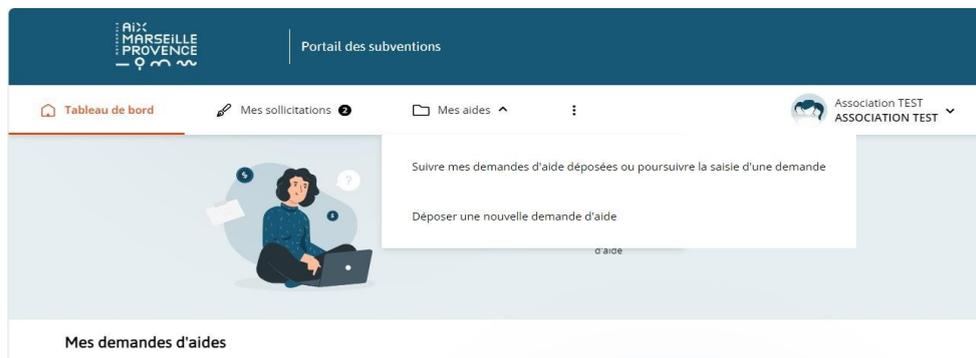
Monsieur Jean DUPOND,

Suite à votre demande, votre compte a été rattaché au tiers de TENNIS CLUB DE VANNES.  
Vous pouvez à présent accéder à tous les services de l'Espace Usagers pour votre tiers.

En vous remerciant pour votre confiance,

Métropole Aix Marseille Provence

Vous pouvez alors poursuivre la saisie de la demande de subvention de fonctionnement à partir de l'écran « Mes aides ».



Lors des connexions suivantes, renseigner simplement votre identifiant et votre mot de passe, puis cliquer sur « SE CONNECTER ». Vous serez alors automatiquement redirigé sur le « Portail des subventions Métropolitain ».

Vous pouvez désormais « Déposer une nouvelle demande d'aide ».

## 3<sup>ème</sup> cas - Vous avez déjà créé un compte et vous souhaitez vous connecter pour déposer une demande de subvention

Vous vous rendez sur le site de la métropole « demande de subvention » : [subventions.ampmetropole.fr](https://subventions.ampmetropole.fr)

Puis cliquer sur « Portail des subventions métropolitain »



The screenshot shows the website header with the logo 'LAMETROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE' and navigation links: 'MÉTROPOLE', 'MISSIONS', 'GRANDS PROJETS', 'ACTUALITÉS', and 'NOUS CONTACTER'. The main content area features a white box with a back arrow and the text 'FINANCES' above the large heading 'DEMANDE DE SUBVENTION'. Below this, a breadcrumb trail reads 'Accueil • Métropole • Les finances • Demande de subvention'. There are social media sharing icons for 'PARTAGER' and a search icon. The text below the screenshot states: 'La Métropole Aix-Marseille-Provence regroupe 92 communes. Les associations et organismes publics de son territoire ont la possibilité de solliciter un soutien numéraire via un outil numérique unique : le « [Portail des subventions métropolitain](#) ».'

Saisir votre adresse mail et votre mot de passe puis cliquer sur vous connecter.

## SE CONNECTER

BIENVENUE !

Vous n'avez pas de compte ? **S'INSCRIRE** >

Suite à une intervention technique, vous pouvez désormais utiliser votre compte Métropole Dans Ma Poche pour vous connecter. Si vous n'en avez pas, nous vous invitons à le créer pour vous connecter au service Une fois votre compte créé, si vous avez enregistré la même adresse e-mail, vous pourrez retrouver l'historique de vos signalements

cecpti@hotmail.fr

.....

Se souvenir de moi\*

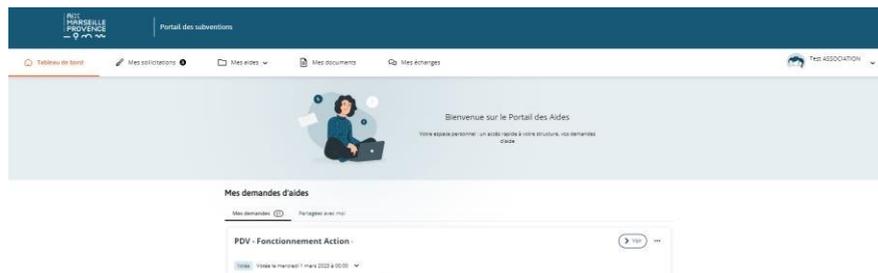
[Mot de passe oublié ?](#)

**SE CONNECTER** >

Sélectionner le « Tiers ». Dans l'exemple ci-dessous le compte est rattaché à plusieurs « Tiers ».



Vous êtes orienté vers l'espace personnel et vous pouvez déposer une demande.



Vous avez oublié votre mot de passe.

Rendez-vous sur le site de la métropole « demande de subvention » : [subventions.ampmetropole.fr](https://subventions.ampmetropole.fr)

Puis cliquer sur « Portail des subventions métropolitain »



Cliquer sur « Mot de passe oublié ».



Saisir votre adresse mail. Vous recevrez un courriel vous permettant de créer un nouveau mot de passe.



Déposer une demande

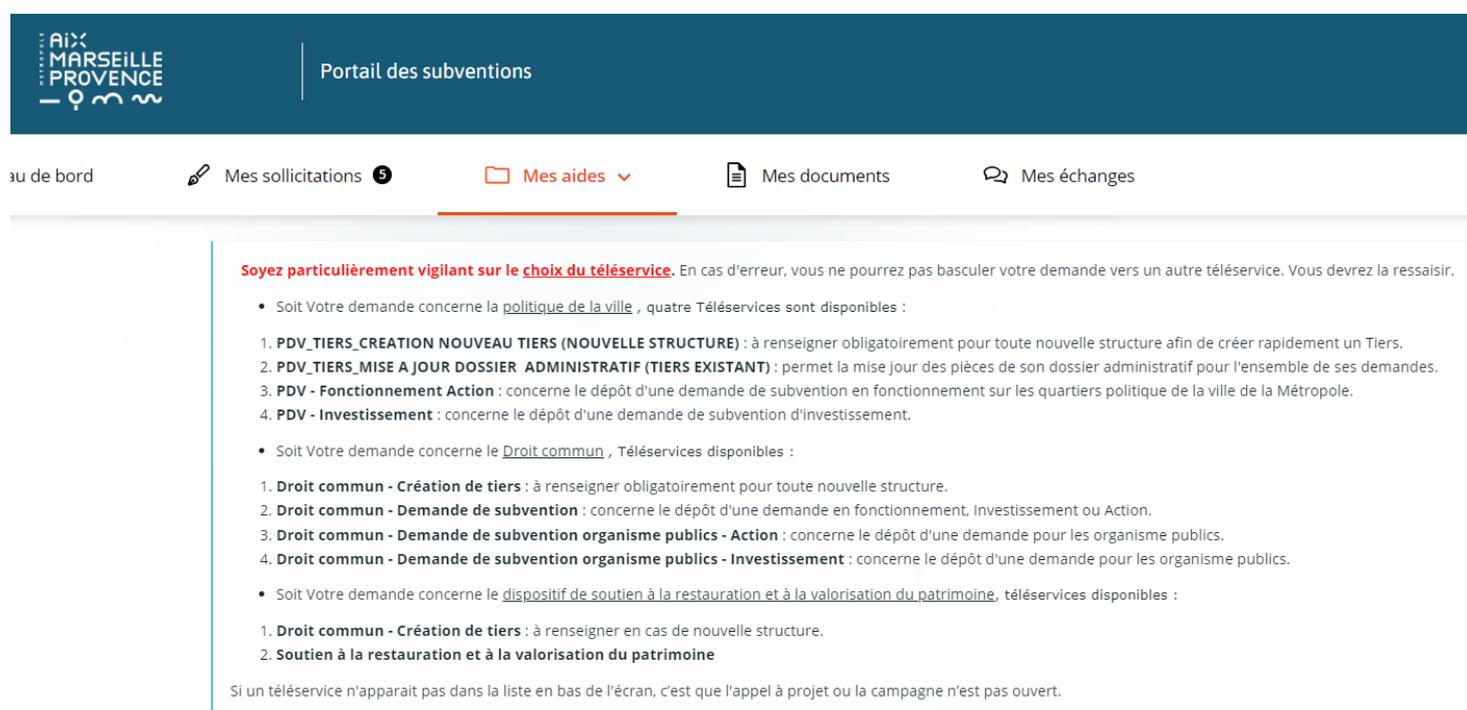
Sur la page d'accueil de votre espace personnel : cliquer sur « Déposer une nouvelle demande » dans la rubrique **Mes aides**.



1

**PAGE « CHOIX DU TELESERVICE »** : Cliquer sur le téléservice correspondant à votre demande.

Exemple : pour une demande dans le cadre du soutien à la restauration du patrimoine choisir le Télé service **Soutien à la restauration et à la valorisation du patrimoine**



En cas d'erreur dans le choix du Téléservice, vous serez obligé de ressaisir la demande. Elle ne peut pas basculer d'un dispositif à l'autre.